

Transition énergétique

**EN FINIR AVEC
LES IDÉES REÇUES !**



Les idées reçues ont la peau dure quand il s'agit de la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et de la nécessaire transition de notre modèle énergétique. Le Réseau Action Climat constate en effet que le débat médiatique et politique reste encore malheureusement trop souvent empreint de ces dernières.

Si chacun est en droit de discuter des solutions à mettre en place pour répondre au défi climatique auquel nous sommes confrontés, les contre-vérités assénées sur la transition énergétique ne devraient plus avoir droit de cité pour permettre aux citoyens de se forger leur propre opinion. C'est dans l'optique d'objectiver le débat en cours sur les questions de dérèglement climatique et de transition énergétique que le Réseau Action Climat apporte ici, sur la base de sources institutionnelles, des éléments de réponses sur les idées reçues les plus récurrentes.

Idée reçue

**“L’ALLEMAGNE
A REMPLACÉ SON
NUCLÉAIRE PAR
DU CHARBON,
ENCORE PLUS
POLLUANT
ET NÉFASTE
POUR LE CLIMAT”**

FAUX

Les centrales nucléaires qui ferment en Allemagne ne sont pas remplacées par du charbon mais par des énergies renouvelables. Entre 2010 et 2013, la fermeture de 8 réacteurs nucléaires a entraîné une baisse de capacité de 43,3 térawattheure (TWh) tandis que sur la même période, la production d'électricité renouvelable a augmenté de 47,6 TWh. En 2016, 191 TWh d'électricité issue d'énergies renouvelables ont été produits en Allemagne, un chiffre en hausse de 2 % par rapport à 2015.

Malheureusement, sur cette même période, a été observée une recrudescence de la production électrique au charbon (+19,7 TWh) en Allemagne. Ce charbon s'est substitué au gaz (baisse de la production d'électricité à partir de gaz de 21,8 TWh). En cause : le prix très bas du charbon, qui a chuté de près de 40 % sur les marchés entre 2011 et 2013, alors que parallèlement celui du gaz a doublé entre 2005 et 2012. Ainsi, les producteurs d'électricité préfèrent utiliser le charbon, moins cher que le gaz, et mettre leurs centrales à gaz à l'arrêt. C'est une tendance observée aussi au Royaume-Uni, en Espagne et même en France.

ALLEMAGNE ENTRE 2010 ET 2013 :

RENOUVELABLES + 47,6 TWH **NUCLÉAIRE - 43,3 TWH**

La réglementation a échoué à corriger cet effet de prix : en Europe, la tonne de CO₂ instaurée par les pouvoirs publics reste beaucoup trop faible (autour de 5-7 euros la tonne de CO₂). Le marché européen de quotas d'émissions, laxiste et donc défaillant depuis de nombreuses années, n'a pas permis d'atteindre les 30-40 euros la tonne de CO₂ nécessaires pour que le gaz devienne compétitif par rapport au charbon¹ et donc pour inciter à la fermeture des centrales au charbon.

L'évolution des sources de production d'électricité en Allemagne entre 1990 et 2015 montre que la part du charbon et du nucléaire a baissé (de 57 % à 43 % et de 27,3 % à 14,1 % respectivement), quand la part des renouvelables est passée sur cette même période de 3,2 % à 30 %².

L'actuel gouvernement allemand a lancé son nouveau plan climat fin 2016, devant se traduire par une baisse de 61 % des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie d'ici à 2030.

¹ Pour plus d'informations, voir le numéro d'alternatives économiques de janvier 2017, élaboré avec la Heinrich Böll Stiftung, et consacré à "la transition énergétique allemande en 5 idées reçues"

² Idem, page 5

Idée reçue

**“LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
NE PERMETTRONT
JAMAIS DE COUVRIR
TOUS NOS BESOINS
EN ÉLECTRICITÉ.**

**NOUS AVONS BESOIN DU NUCLÉAIRE
OU DU GAZ LORSQUE LES ÉOLIENNES
ET LES PANNEAUX SOLAIRES
NE PRODUISENT PAS.”**

FAUX

L'Ademe (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a réalisé une étude démontrant qu'un système électrique 100 % renouvelables est possible pour la France en 2050. Pour cela, une combinaison de technologies renouvelables est nécessaire, certaines variables comme le solaire et l'éolien, et d'autres qu'on peut contrôler, comme l'hydraulique ou la géothermie. Ce que propose l'étude de l'Ademe a été testé sur 7 années d'ensoleillement et de vent. La France serait capable d'affronter un hiver très froid (comme en 2012), ou une semaine sans vent. Par ailleurs, une évaluation économique a montré qu'un scénario 100 % renouvelables ne coûte que 2 % de plus qu'un scénario avec 40 % d'énergies renouvelables pour la production d'électricité.

100 % D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE EN FRANCE, C'EST POSSIBLE ET CELA NE COÛTERAIT QUE 2 % DE PLUS

Concrètement, le réseau électrique permet de transporter l'électricité de régions déficitaires vers les régions excédentaires. Chaque jour, en fonction de la production d'électricité renouvelable et des besoins de gestion du réseau, il s'agit de piloter la demande d'électricité. Cela signifie que certains usages comme le chauffage de l'eau sanitaire ou le rechargement des véhicules électriques, seront pilotés pour être en adéquation avec les besoins de gestion du système électrique. Dans les moments de surproduction d'électricité, un stockage est réalisé par des moyens hydrauliques (station de transfert d'énergie par pompage), des batteries et des stockages à air comprimé. Cela permet des transferts d'énergie sur la journée ou la semaine. L'électricité peut aussi être stockée grâce à sa transformation en gaz : cela apporte une flexibilité sur une échelle de temps plus longue. Lorsqu'en été, la production d'électricité renouvelable est plus forte (notamment grâce à un plus fort ensoleillement), elle peut être transformée en gaz de synthèse, ensuite utilisé en hiver pour se chauffer ou produire de l'électricité.

Pour en savoir plus : <http://mixer.ademe.fr/>

Idée reçue

“LES FRANÇAIS
S’OPPOSENT
LARGEMENT
AUX ÉNERGIES
RENOUVELABLES,
NOTAMMENT
LES RIVERAINS
DES PROJETS
ÉOLIENS.”

FAUX

Les Français soutiennent très majoritairement les énergies renouvelables. D'après un sondage Opinionway pour Qualit'ENR réalisé en janvier 2017, 77 % des Français estiment que les énergies renouvelables ne sont pas suffisamment évoquées lors des campagnes présidentielles³. 93 % des personnes sondées pensent que les énergies renouvelables sont respectueuses de l'environnement. 71 % plaident pour une accélération du déploiement du renouvelable dans l'Hexagone, tandis que seulement 3 % déclarent qu'il faut le ralentir.

Selon un autre sondage (IFOP pour France Energie Eolienne), les trois quarts des Français et des riverains ont une opinion positive des énergies éoliennes. Ce soutien augmente quand les projets sont portés par les citoyens et les collectivités qui peuvent participer à leur conception et entrer dans le capital du projet (par un financement participatif par exemple).

**71 % DES FRANÇAIS VEULENT
UNE ACCÉLÉRATION
DU RYTHME DE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES,
75 % ONT UNE OPINION POSITIVE
DES ÉNERGIES ÉOLIENNES**

Si une large majorité d'Européens sont conscients que le changement climatique est déjà une réalité, les Français sont plus inquiets (à 79 %) de ce dérèglement que leurs voisins allemands et britanniques⁴, d'après une étude publiée en mars 2017. Toujours selon cette étude, seuls 23 % des habitants en France, pays où l'atome représente pourtant la vaste majorité de l'offre de production d'électricité, ont une opinion favorable du nucléaire et 7 % des gaz de schiste⁵.

3. Sondage mené par Opinionway auprès de 1001 personnes pour Qualit'ENR entre le 5 et 9 janvier 2017.

4. <https://www.bloomberg.com/news/articles/2017-03-08/french-voters-worry-more-about-climate-change-than-eu-neighbors>

5. Europeans' perception of climate change, mars 2017 : <http://orca.cf.ac.uk/98660/7/EPCC.pdf>

Idée reçue

**“SE PRIVER
DE NUCLÉAIRE,
C’EST SE PRIVER
D’UNE ÉLECTRICITÉ
DURABLEMENT
MOINS CHÈRE
QUE CELLE DE
NOS VOISINS”**

FAUX

Il est vrai qu'un particulier allemand paie son électricité deux fois plus cher qu'un Français (0,29 euros le kilowattheure (kWh) en Allemagne contre 0,15 en France). Cette différence recouvre une réalité complexe :

L'État allemand a choisi de faire peser le coût de la transition énergétique en grande partie sur les ménages via l'application de taxes, d'où un prix élevé de l'électricité pour les particuliers. Mais il a exonéré les entreprises électro-intensives de grande taille pour préserver leur compétitivité.

La facture moyenne d'électricité d'un Allemand dépasse celle d'un Français de 120 euros en moyenne par an, alors qu'il paie deux fois plus cher son électricité au kilowattheure. En effet, les ménages allemands consomment moins d'électricité que les ménages français. Seuls 5 % se chauffent au chauffage électrique, contre un tiers des ménages dans l'Hexagone. Et par rapport à un Français, un Allemand consomme 27 % d'électricité en moins pour ce qui concerne l'éclairage, l'audiovisuel, l'électroménager et l'informatique⁶.

En outre, le prix indiqué sur notre facture d'électricité en France ne reflète pas son coût réel, qui est largement supérieur. D'ailleurs, EDF réclame sans cesse une augmentation des tarifs maintenus à un niveau artificiellement bas par le gouvernement. Le coût de production de l'électricité en France a déjà fait un bond de 20 % entre 2010 et 2014 (passant de 49,6 euros à 59,8 euros le mégawattheure). Selon la Cour des comptes, le prix du nucléaire ne pourra qu'augmenter à l'avenir, compte-tenu des investissements de maintenance qui seront nécessaires. Ainsi, rien que l'entretien du parc actuel nécessitera un investissement de 100 milliards d'euros d'ici à 2030⁷, d'après la Cour des comptes.

Les énergies renouvelables empruntent quant à elles un chemin inverse en termes d'évolution des prix. Leur coût de production ne cesse de baisser comme en témoigne une étude récente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie⁸. Un appel d'offre de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur le solaire photovoltaïque en mars 2017 s'est soldé par un prix moyen d'achat de l'électricité (qui reflète le seuil de rentabilité des installations) autour de 62,50 euros le MWh, soit deux fois moins que l'EPR de Flamanville, qui sera à 120 euros environ le MWh. Le coût total de production des centrales au sol photovoltaïques est estimé par l'Ademe entre 74 et 135 €/MWh (avec une division par 6 des coûts d'investissements entre 2007 et 2014). L'Ademe estime que les coûts devraient continuer à baisser d'environ 35 % à horizon 2025. Quant à l'éolien terrestre, il reste situé en France entre 57 et 91 euros le MWh. L'Ademe prévoit la poursuite de cette réduction des coûts de l'ordre de 10 % à 15 % à l'horizon 2025.

6. Pour plus d'informations, voir le numéro d'alternatives économiques de janvier 2017, élaboré avec la Heinrich Böll Stiftung, et consacré à "la transition énergétique allemande en 5 idées reçues"

7. Rapport annuel de la Cour des Comptes 2016 : maintenance des centrales nucléaires,

8. Coût des énergies renouvelables en France, ADEME édition 2016

Idée reçue

**“FERMER
LES CENTRALES
NUCLÉAIRES ET
AU CHARBON, C’EST
FORCÉMENT ACCROÎTRE
LE CHÔMAGE, CE QUI
EST INACCEPTABLE EN
PÉRIODE DE CRISE.”**

FAUX

Globalement, la transition énergétique va créer de nouveaux emplois en France, comme le prouvent plusieurs études. Ce sont 400 000 nouveaux emplois équivalent temps plein d'ici à 2030⁹ qui pourraient être créés (d'après le nouveau scénario negaWatt actualisé en 2016). D'autres études indiquent aussi vers une forte création d'emplois, avec un solde largement positif. Par exemple, l'Ademe et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) ont chiffré à 330 000 emplois d'ici à 2030 et à 825 000 en 2050¹⁰, prioritairement dans la rénovation thermique des bâtiments et les énergies renouvelables (Ademe, OFCE, 2014). Les deux organismes estiment que cela représente 20 000 emplois de plus par an à l'horizon 2050.

400 000 NOUVEAUX EMPLOIS PEUVENT ÊTRE CRÉÉS D'ICI À 2030 GRÂCE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Toutefois, il est vrai que certains secteurs seront globalement perdants, comme ceux du transport routier ou du nucléaire. Il est donc absolument indispensable de soutenir l'évolution des métiers, la formation professionnelle et les stratégies de reconversion des industries françaises. Un tel soutien doit venir des pouvoirs publics (État et collectivités territoriales).

9. Pour en savoir plus : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017>

10. <http://ademe.typepad.fr/files/evaluation-macroeconomique-visions.pdf>

Idée reçue

**“LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
AURONT DES IMPACTS
NÉGATIFS SUR
LE PAYSAGE : NOS
TERRITOIRES SERONT
RECOUVERTS D'ÉOLIENNES
ET DE PANNEAUX
PHOTOVOLTAÏQUES”**

FAUX

Le scénario négaWatt, qui permet d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050, prévoit à cette échéance 18 000 éoliennes installées en France. En comparaison, il y en a déjà 26 000 en Allemagne aujourd'hui. Nous sommes donc loin d'une situation inacceptable. Et contrairement aux idées reçues, les trois quarts des Français et des riverains d'éoliennes ont une image positive de ces énergies¹¹.

**18 000
ÉOLIENNES,
C'EST CE QU'IL FAUDRAIT
INSTALLER EN FRANCE
D'ICI À 2050 POUR ARRIVER
À 100 % D'ÉNERGIES RENOUVELABLES
(L'ALLEMAGNE EN A DÉJÀ 26 000 AUJOURD'HUI)**

La question des paysages et de la beauté des lieux est à intégrer aux projets de production d'énergies renouvelables par une participation des citoyens et acteurs locaux. Redonner sa place aux paysages dans les projets d'aménagement est l'objet du collectif "Paysages de l'après-pétrole" qui propose des outils d'accompagnement des territoires¹².

11. [http://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2016/09/Synthe % CC % 80se_masque.pdf](http://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2016/09/Synthe%20CC%2080se_masque.pdf)

12. <http://www.paysages-apres-petrole.org/activites/>

Idée reçue

**“LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
SONT NÉFASTES POUR
L’ENVIRONNEMENT :
LES ÉOLIENNES TUENT
ÉNORMÉMENT D’OISEAUX,
LES PANNEAUX SOLAIRES
UTILISENT DES
TERRES RARES”**

FAUX

Dans l'éolien, on peut réduire fortement l'impact sur la faune en choisissant les sites les moins sensibles. L'impact des éoliennes sur les oiseaux et les chauves-souris dépend essentiellement des enjeux présents sur le site d'implantation. En évitant les sites les plus sensibles - en particulier les sites Natura 2000 - et en mettant en oeuvre des mesures de réduction adaptées, les parcs éoliens peuvent avoir un impact qualifié de négligeable sur la faune volante.

L'industrie photovoltaïque est souvent pointée du doigt pour sa présumée consommation importante de « terres rares ». Or, cette industrie ne consomme pas de terres rares, mais seulement des métaux dits rares, pour certaines technologies qui représentent environ 10% du marché photovoltaïque. Il faut mettre en place dès maintenant des filières appropriées de récupération et de recyclage.

Dans l'éolien, seules certaines technologies – essentiellement pour certaines éoliennes en mer – utilisent des terres rares, correspondant là aussi à une minorité du parc installé (environ 5 %).

10 % DES TECHNOLOGIES INSTALLÉES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES UTILISENT DES MÉTAUX RARES (ET PAS DES TERRES RARES)

La rareté de ces métaux spécifiques et les menaces associées de rupture d'approvisionnement ne sont donc nullement un frein au développement de l'éolien et du photovoltaïque, et encore moins aux autres sources d'énergies renouvelables (biomasse en particulier), qui n'en requièrent pas.

Les seuls métaux pouvant être considérés comme rares, utilisés de manière importante dans les énergies renouvelables, sont le cuivre et l'argent. Loin d'être réservée au secteur des renouvelables, une pénurie de ces métaux aurait un impact dans d'innombrables autres secteurs industriels. Il est donc nécessaire d'anticiper dès maintenant un éventuel déclin de leur production et de mettre en place des filières appropriées de récupération et de recyclage, avec l'immense avantage de métaux recyclables à 100 %.

Pour en savoir plus : <http://decrypterlenergie.org/la-rarete-de-certains-metaux-peut-elle-freiner-le-developpement-des-energies-renouvelables>

Idée reçue

“LES ÉCOLOGISTES
VEULENT CRÉER
TOUJOURS PLUS
D'IMPÔTS. NE SERAIT-IL
PAS POSSIBLE DE FAIRE
DE L'ÉCOLOGIE POSITIVE,
PLUTÔT QUE DE PRÉVOIR
TOUT LE TEMPS DE
NOUVELLES TAXES ?”

FAUX

Avec la fiscalité écologique, les produits et services vertueux deviennent moins chers et les produits polluants plus coûteux. Sans elle, la pollution a un coût financier mais aussi sanitaire, climatique et environnemental pour la collectivité toute entière.

La fiscalité écologique n'est pas plus punitive en soi que tout autre type de fiscalité. Elle consiste à refléter le coût réel que représente chaque bien ou service pour l'environnement. La France utilise très peu la fiscalité écologique, comparée à ses voisins européens. Elle se place au dernier rang au niveau de l'Union européenne en la matière (les recettes des taxes environnementales étant équivalentes à 4,45 % du total des contributions sociales et taxes en 2014)¹³.

Par la fiscalité écologique, et donc le renchérissement du coût d'un bien ou d'un service du fait de son impact sur l'environnement, un changement des comportements et des consommations est visé.

Actuellement, ce "signal prix" permettant d'orienter les comportements est inversé en France puisque les dépenses fiscales défavorables à l'environnement sont largement supérieures à celles qui y sont favorables tel que l'a encore récemment pointé du doigt la Cour des Comptes dans un rapport de 2016¹⁴ (13 milliards

DERNIÈRE

C'EST LA PLACE DE LA FRANCE EN EUROPE, EN CE QUI CONCERNE LES PRÉLÈVEMENTS FISCAUX FAVORABLES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

d'euros contre 5 milliards d'euros). Par exemple, l'aviation ne paie pas de taxation sur son kérosène ce qui représente chaque année un manque à gagner dans le budget de l'État de plus de 3 milliards d'euros. Ces "niches fiscales" défavorables à l'environnement désavantagent d'un point de vue compétitif les solutions favorables, le train par exemple si on reprend l'exemple d'exonération du kérosène aérien.

La fiscalité écologique représente donc un outil permettant de rendre plus cher ce qui est mauvais pour le climat et moins cher ce qui lui est favorable.

Au-delà, elle permet également de générer des recettes pour financer des solutions bénéfiques pour le plus grand nombre comme le développement des transports collectifs et de compenser les impacts négatifs sur les ménages les plus modestes.

13. http://ec.europa.eu/environment/eir/pdf/report_fr_fr.pdf

14. Cour des comptes (2016) « L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable » <https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/L-efficience-des-depenses-fiscales-relatives-au-developpement-durable>

Idée reçue

**“LA VOITURE EST
INDISPENSABLE,
NOTAMMENT EN
ZONES RURALES OU
LORSQU’IL N’Y A PAS
DE TRANSPORTS EN
COMMUN.»**

FAUX

En ville, la moitié des trajets automobiles font moins de 3km (enquête nationale ménages et déplacements 2008). Une grande partie pourrait être effectuée autrement.

C'est pour les ménages en milieu rural que la voiture est la plus utilisée au quotidien : 93 % des trajets y sont effectués en automobile, contre 87 % en moyenne en France, 80 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 64 % en région parisienne (Enquête nationale ménages et déplacements 2008)¹⁵. En raison de leur faible densité, ces territoires ne peuvent être complètement maillés par les transports collectifs et seuls 5 % des déplacements se font en transport en commun, contre 12 % dans les agglomérations.

Néanmoins, cette dépendance à l'automobile n'est pas une fatalité et des solutions de mobilité à la voiture individuelle existent déjà et mériteraient d'être développées. Parmi les solutions figurent le télétravail, qui est encore peu exercé en France, le covoiturage quotidien - qui peut notamment être facilité par les applications web et téléphoniques, mais aussi les aires de covoiturage et les actions de sensibilisation et de conseil en mobilité - et les transports à la demande qui fonctionnent sur des itinéraires donnés en cas de besoin. L'amélioration des transports collectifs peut aussi jouer un rôle déterminant, avec la préservation des réseaux de trains régionaux, la redynamisation des réseaux de bus périurbains à travers l'amélioration de la qualité et de l'offre tarifaire.

Le potentiel des mobilités actives comme le vélo ne doit pas être sous-estimé : il est intéressant de noter que l'utilisation du vélo a décliné dans les territoires ruraux, alors qu'il pourrait croître avec celui à assistance électrique, en solution de rabattement vers les transports collectifs notamment. Une meilleure articulation entre les différents modes de transports (inter-modalité) comme l'association train et vélo, permet en outre de démultiplier le potentiel de chaque solution de transports.

Des solutions innovantes, comme l'ouverture au public des transports scolaires ou l'autostop organisé, peuvent être mises en place sans nécessiter de moyens financiers importants.

La forte utilisation de la voiture étant le fruit de l'étalement urbain et du manque d'articulation entre les politiques d'aménagement, d'urbanisme et de transports, il est indispensable aujourd'hui de rapprocher les emplois, les habitations et les services.

Enfin, n'oublions pas qu'une partie non négligeable de la population n'a tout simplement pas de véhicule faute de moyens financiers ou par choix (19 % des ménages en France en moyenne, un taux qui monte à 67 % en Ile-de-France et tombe à 13 % en Poitou-Charentes¹⁶). En parallèle de l'essor actuel des services d'auto-partage, le développement de solutions de mobilité économique reste indispensable pour garantir une solution de transport à tous.

15; Enquête nationale transports et déplacements (ENTD), ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie, 2008, disponible sur : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sources-methodes/enquete-nomenclature/1543/139/enquete-nationale-transports-deplacements-entd-2008.html

16. <http://map.datafrance.info/logement?d.d.id=menages-ayant-au-moins-une-voiture&d.d1.gr=departement&d.d1.y=2012&d.d1.gp=part-des-menages-disposant-d-au-moins-une-voiture&d.d1.on=1&d.d1.slug=d1>

Idée reçue

**“LES PICS DE POLLUTION
SONT SURTOUT CAUSÉS
PAR LA POLLUTION
EN PROVENANCE
DE L’ALLEMAGNE ET
PAR LES CHEMINÉES
ET LES AGRICULTEURS.
LA VOITURE N’EST PAS
RESPONSABLE !”**

FAUX

Si les conditions météorologiques ont un rôle dans l'apparition des pics de pollution, ce sont les émissions locales de polluants, rejetés par les transports, le chauffage, l'industrie et l'agriculture, qui sont déterminantes dans la détérioration de la qualité de l'air. L'analyse de la composition des particules a montré que c'est bien la combustion des combustibles du trafic routier et du chauffage qui sont largement responsables des derniers pics de pollution¹⁷. De plus, ceux de décembre 2016, inédits dans leur durée, ont été accentués par l'absence de vent, ce qui marginalise l'influence des pollutions importées.

C'est la pollution chronique, quotidienne, qui est la plus néfaste pour la santé. Le transport est l'une des principales sources d'oxydes d'azote et de particules fines qui sont reconnues comme cancérigènes par l'Organisation Mondiale de la Santé. Sa contribution est particulièrement élevée dans les zones denses où la majorité de la population réside et est exposée. Les transports sont ainsi responsables de 40 % des émissions de particules fines (PM2,5) en Île-de-France (57 % à Paris Airparif) et de 60 % des émissions de NOx nationales en raison de la diésélisation du parc routier.

48 000 DÉCÈS PRÉMATURÉS À CAUSE DES PARTICULES FINES CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

Les voitures représentent presque la moitié des émissions de NOx parmi lesquelles le NO2 est responsable de 7 700 décès prématurés chaque année en France, soit deux fois plus que l'insécurité routière (Commission européenne)¹⁸.

Enfin, s'il est vrai que la pollution de l'air ne connaît pas de frontière, il faut savoir que la France exporte, en proportion, plus de pollution de l'air vers les pays voisins qu'elle n'en importe (MEP Status Report 2014¹⁹).

Si la voiture a bel et bien une responsabilité majeure dans la pollution de l'air, il faut savoir que c'est l'automobiliste qui en est la première victime : il est bien plus exposé à la pollution qu'un cycliste qui circule sur la même voie. La pollution est deux fois moins forte pour le piéton ou le cycliste qui circule sur un trottoir ou une piste cyclable séparée (Source : Airparif²⁰ et Oramip²¹).

17. <https://www.airparif.asso.fr/actualite/detail/id/186>

18. <http://www.eea.europa.eu/media/newsreleases/many-europeans-still-exposed-to-air-pollution-2015/premature-deaths-attributable-to-air-pollution>

19. <http://www.eeb.org/EEB/assets/File/final%20france%20en.png>

20. http://www.airparif.asso.fr/_pdf/publications/NUMERO32.pdf

21. <http://www.oramip.org/pdf/expo/poster5.pdf>

Idée reçue

**“MANGER BIO,
C’EST
BEAUCOUP
PLUS CHER”**

FAUX

Les cantines qui choisissent d'introduire du bio dans les menus tout en réduisant les produits transformés, le gaspillage alimentaire ou la viande, le font à budget constant. En effet, il est possible, en limitant le gaspillage alimentaire et en baissant les achats de produits transformés et des produits animaux, plus chers, de réorienter nos achats vers des produits de qualité et notamment des produits biologiques sans augmenter l'impact sur le portefeuille. Les statistiques montrent d'ailleurs que l'augmentation des produits biologiques est davantage corrélée au niveau d'étude qu'au revenu.

Nous achetons aujourd'hui plus d'aliments qu'il y a 50 ans, plus transformés et donc plus chers. Les achats de produits de viande et poisson transformés ont été multipliés par 4 entre 1960 et 2010, les sodas et jus de fruits par 6. Cela se traduit par un gaspillage alimentaire et du surpoids. Et par un coût : en euros constants, les Français dépensaient 1 470 euros en 1960 pour leur alimentation, contre 2 640 aujourd'hui²².

En outre, les populations consommant des produits bio adoptent un régime plus sain : moins de produits transformés, moins de viande, plus de fruits et légumes. Ainsi, en combinant les achats de produits bio à une évolution du régime alimentaire, le budget reste constant, voire diminue. Et lorsque les produits biologiques sont plus chers que leurs équivalents conventionnels²³, ils sont aussi plus rassasiants, plus denses en nutriments, arômes et saveurs. Ils sont également moins chers en vrac et en circuit court.

22. <http://www.economie.gouv.fr/facileco/50-ans- consommation>

23. <http://www.agencebio.org/les-prix- des-produits- bio.html>

Idée reçue

“AIDER LES PAYS
DU SUD À LUTTER
CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, C’EST
UNE DÉPENSE QUE
LA FRANCE NE PEUT
PAS SE PERMETTRE.”

FAUX

La France a décidé d'être solidaire en aidant les populations des pays les plus pauvres à faire face aux impacts des changements climatiques, à hauteur de 5 milliards d'euros par an d'ici à 2020. Cette somme peut paraître importante, mais si on la met en miroir du manque à gagner pour l'Etat compte tenu des exemptions fiscales accordées aux activités polluantes, c'est deux fois moins²⁴.

Le changement climatique est un problème mondial, qui se traduit par une injustice profonde : ceux qui en sont les moins responsables, les pays en développement les plus pauvres, sont les plus durement touchés. Ils subissent des aléas climatiques plus violents et ont moins la capacité, les financements et les technologies pour s'y adapter. Historiquement, la France et les autres pays développés sont ceux qui ont émis le plus de gaz à effet de serre. Financer les actions de développement propre et d'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Sud, c'est donc avant tout une réponse à un impératif de justice, reconnu par l'accord de Paris signé à la COP21.

22 MILLIARDS D'EUROS

C'EST CE QU'UNE TAXE EUROPÉENNE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES PERMETTRAIT DE LEVER CHAQUE ANNÉE, NOTAMMENT POUR FINANCER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU NORD COMME AU SUD

De plus, on peut dégager des financements pour le climat sans peser sur le contribuable et en rendant notre système plus juste. C'est ce que l'on appelle des financements "innovants", comme la taxe sur les transactions financières : en mettant en place cette taxe, la France lutte contre la spéculation des marchés financiers et utilise une partie des recettes pour la solidarité internationale. En 2017, cette taxe permettra de lever 578 millions d'euros²⁵. Une taxe européenne sur les transactions financières permettrait, quant à elle, de générer au moins 22 milliards d'euros par an.

24. Cour des comptes (2016) « L'efficacité des dépenses fiscales relatives au développement durable » <https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/L-eficacite-des-depenses-fiscales-relatives-au-developpement-durable>

25. Projet de loi de finances pour 2017, http://www.performance-publique.budget.gouv.fr/sites/performance_publique/files/farandole/ressources/2017/pap/pdf/PLF2017.pdf

Idée reçue

LA FRANCE N'ÉMET
QUASIMENT PAS DE GAZ
À EFFET DE SERRE PAR
RAPPORT À LA CHINE
ET AUX ÉTATS-UNIS.
POURQUOI DEVRIONS-
NOUS FAIRE DES EFFORTS
ALORS QUE LES AUTRES
PAYS N'EN FONT PAS ?

FAUX

N'oublions pas que la France émet toujours beaucoup de gaz à effet de serre (environ 460 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2014), notamment à cause des secteurs les plus polluants : les transports (dépendants du pétrole), l'agriculture (notamment via l'élevage et les engrais azotés) et le bâtiment (chauffage et climatisation).

Nous engendrons aussi des rejets de gaz à effet de serre dans d'autres pays, via les produits que nous importons pour satisfaire notre niveau de consommation et dont la production à l'étranger a généré des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions de la France liées aux importations ont ainsi augmenté de 76 % entre 1995 et 2015 (Source : CGEDD 2017²⁶). Exprimée au niveau individuel, l'empreinte carbone totale de chaque Français s'élevait à 8,2 tonnes en 2012, au lieu des 5,6 tonnes de CO₂ émises en moyenne et par personne sur le territoire français si l'on ne tient pas compte des émissions liées aux importations. Un tel niveau d'émissions représente la moyenne mondiale par habitant (4,1 tonnes).

8,2 TONNES DE CO₂ PAR AN C'EST L'EMPREINTE CARBONE TOTALE D'UN FRANÇAIS, AVEC LES ÉMISSIONS LIÉES AUX IMPORTATIONS. C'EST LE DOUBLE DE LA MOYENNE MONDIALE PAR HABITANT.

En outre, la France est loin d'être la seule à agir. À l'occasion de la COP21, tous les pays ont annoncé des plans nationaux de lutte contre le changement climatique. Beaucoup vont aujourd'hui plus vite que ne le prévoient leurs plans - en particulier la Chine, mais aussi de nombreux pays en développement. La Chine est le leader mondial des énergies renouvelables, ses investissements ayant dépassé ceux de l'Europe et des États-Unis combinés. Ce qui est inquiétant, c'est que la France et l'Europe, où ces investissements ralentissent risquent de passer à côté de cette révolution des énergies renouvelables.

L'administration Trump va ralentir l'action des États-Unis sur le climat. L'ampleur de ce recul est encore difficile à mesurer car la dynamique de transition énergétique est déjà lancée et de nombreuses villes et États fédérés restent mobilisés. La transition énergétique va donc se poursuivre au cours des prochaines années, mais elle risque de ne pas s'accélérer. C'est pourtant ce que demande l'accord de Paris sur le climat. En face, les autres pays (Chine, Europe, pays vulnérables) restent pour l'instant déterminés à mettre en oeuvre l'accord de Paris.

26. http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/010521-01_rapport_cle29ecb7.pdf

Idée reçue

**“GRÂCE
AU NUCLÉAIRE,
LA FRANCE
EST PLUS
INDÉPENDANTE
ÉNERGÉTIQUEMENT.”**

FAUX

Les chiffres officiels de l'indépendance énergétique de la France (55,8% en 2014) comptabilisent le nucléaire comme production intégralement nationale, alors que l'uranium utilisé dans les réacteurs français est aujourd'hui intégralement importé (souvent de pays instables politiquement). Si l'on calcule l'énergie effectivement disponible pour répondre aux besoins énergétiques de la société française (ce qu'on appelle l'énergie finale), déduction faite de l'uranium importé et des exportations d'électricité, alors le taux d'indépendance énergétique de la France passe à 15 % en 2014. Il était de 30 % en 1973 selon le même mode de calcul. L'indépendance énergétique finale de la France a donc été divisée par deux depuis le lancement de son programme nucléaire.

**L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE
FINALE DE LA FRANCE A ÉTÉ
DIVISÉE PAR DEUX
DEPUIS LE LANCEMENT DE SON PROGRAMME NUCLÉAIRE**

Idée reçue

**“LE NUCLÉAIRE
N’ÉMET PAS
DE GAZ À EFFET
DE SERRE, C’EST
UNE ÉNERGIE
PROPRE.”**

FAUX

Les émissions de gaz à effet de serre de la filière nucléaire ne sont pas nulles, si l'on comptabilise l'extraction de l'uranium, la fabrication du combustible, la construction et le démantèlement des centrales et la gestion des déchets. Une méta-étude²⁷ propose un chiffre médian de 66 g de CO₂ par kWh, qui constitue sans doute une estimation basse.

Émettre moins de CO₂ que le charbon ne suffit pas à faire du nucléaire un atout climatique. Tout projet de nouveau réacteur vient remplacer des alternatives énergétiques moins chères, plus rapides à développer et plus efficaces comme les économies d'énergie et les énergies renouvelables. La France aurait répondu deux fois mieux aux besoins énergétiques du Grand Ouest si les 3,3 milliards que coûtait en 2007 le réacteur EPR avaient été consacrés à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables²⁸. Dix ans après, l'EPR ne produit toujours pas d'électricité et ses coûts ont atteint 10 milliards d'euros !

10 MILLIARDS D'EUROS

C'EST LE COÛT DE L'EPR DE FLAMANVILLE, QUI DEVAIT COÛTER 3,3 MILLIARDS. AUTANT D'ARGENT QUI AURAIT PU ÊTRE INVESTI DANS DES SOLUTIONS PLUS EFFICACES, PLUS RAPIDES À DÉVELOPPER, COMME LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.

Quant au maintien du parc nucléaire existant, il constitue un verrou pour la mise en place d'une véritable politique de transition énergétique. Son vieillissement n'autorise plus le statu quo : selon la Cour des Comptes, il faudra investir au moins 100 milliards d'euros pour maintenir en état nos centrales²⁹, des sommes qui sont cruellement nécessaires à la transition énergétique.

Pour en savoir plus : “L'option nucléaire contre le changement climatique : risques associés, limites et frein aux alternatives”, rapport WISE Paris, octobre 2015.

27. Benjamin K. Sovacool, 2008, Valuing the greenhouse gas emissions from nuclear power : a critical survey

28. <http://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/courant-alternatif-complet.pdf>

29. Cour des Comptes, février 2016 : « La maintenance des centrales nucléaires : une politique remise à niveau, des incertitudes à lever »

